ABOUNEMENT. Ougamelia Lab asmi

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

Chez tous les Libraires;

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

Ches DONGREL et BULLIER,
BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Réchanes, — ... 30 Faits divers, — ... 75

RÉSERVES SONT PAITES Du droit de refuser la publication des insertions reques et même payées soul restitution dans ce dernier cas; Et de droit de modifier la rédaction des annouvres.

Le s articles communiqués doivent être remis au buçeau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne!

Ches MN. HAVAS-LAPPITE et Clo, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. - L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Jamp Ammad 61 SAUMUR , socialism 1. 21 Octobre 1875.

g Sans doute, dit-elle, svaaf des de Milen

diagna qui aurait pu sa produire Chronique générale.

Victor-Emmanuel se serrerontla main

Le ministre de l'instruction publique et des cultes vient d'adresser la circulaire suivante à NN. SS. les archevêques et évêques:

« Versailles, le 16 octobre 1875.

Monseigneur,

Le 22 juillet dernier, l'Assemblée nationale a adopté la résolution suivante:

Art 1°. — L'Assemblée nationale se prorogera du mercredi 4 août au jeudi 4 novembre 1875.

Art. 4. — Le premier dimanche qui suiyra la rentrée, des prières publiques seront adressées à Dieu dans les eglises et » dans les temples pour appeler ses secours » sur les travaux de l'Assemblée. »

» Je prie Votre Grandeur de prendre les mesures nécessaires pour assurer, en ce qui la concerne, l'exécution des intentions de l'Assemblée nationale.

» Votre Grandeur n'ignore pas que l'attention du ministre des cultes a été appelée sur la diversité des formules employées pour les prières publiques prescrites par l'article 8 du concordat.

» Le Souverain-Pontife a pensé, comme le gouvernement, qu'il convenait de revenir à la formule Domine, salvam fac Rempublicam, adoptée en 1801 et suivie, depuis 1870, dans l'église de Saint-Louis-des-Français, à Rome, dans le diocèse de Paris et dans plusieurs autres diocèses. J'ai l'honneur d'adresser ci-joint à Votre Grandeur copie de la décision du Saint-Siège.

-7.A.F

54.

nité

el is

» Agréez, Monseigneur, l'assurance de ma haute consideration.

Le ministre de l'instruction publique et des cultes,

Une circulaire analogue a été adressée à MM. les présidents des consistoires protestants et israélites.

A la Bourse, la panique semble avoir cessé; chacun reprend possession de soimême, tout en persévérant dans la réserve prudente que commandent les circonstances. La liquidation de quinzaine a été moins laborieuse qu'on ne le croyait. On espère que l'ensemble des valeurs va retrouver ses anciennes allures pendant la seconde moitié du mois, à moins qu'il ne survienne quelque incident imprévu suscité par la reprise prochaine des travaux parlementaires.

L'Opinion nationale a publié mardi, à grand fracas, la première partie du discours prononcé à Arcachon par M. Thiers, qui lui aurait été, dit-efte, envoyée par télégraphe. La fin manquait, et l'on ne sait si c'est la faute du télégraphe ou de l'Opinion nationale, qui aurait reculé devant les frais d'une éloquence si débordante.

hall'h borod, relle d'Italie

Hier, l'Opinion nationale a donné la fin du

D'après ce discours, l'ex-président subit évidemment les infirmités de la vicillesse, il tombe dans le radotage et dans la vanité sénile. Il ne cesse de saisir toutes les occasions de se glorifier et de se mettre à la place de la France. Pour libérer le territoire il fallait des milliards; il en a demandé 6, ditil, et on lui en a donné 40. Peut-on voir un langage plus ridicule? Comme si les souscripteurs des 40 milliards avaient songé à M. Thiers!

Parce que les fractions monarchiques de l'Assemblée n'ont pu s'entendre, il prétend qu'aussitôt elles ont protesté de leurs préférences pour la République. Voilà comment M. Thiers écrit l'histoire! La République n'a été votée que comme un pis-aller, et à la condition de s'en débarrasser, et à l'aide de la révision, aussitôt que possible; singulière manière de manifester des préféren-

On remarque le passage dans lequel M. Thiers plaide les circonstances atténuantes en faveur des radicaux « que l'on fait, dit-il, » plus terribles qu'ils ne sont et qui, s'ils

▶ étaient au pouvoir, se conduiraient peut-» être autrement qu'on ne s'y attend. »

Il avait tenu le même langage au sujet des radicaux suisses : « On peut vivre avec le radicalisme, a a-t-il dit, un jour, à Versailles. - « Voyez la Suisse. »

En effet, voyez la Suisse. Comme pour répondre d'avance aux étranges assertions de M. Thiers, le Courrier de Genève nous apporte un éloquent mandement adressé par Mgr Mermillod au clergé et aux fidèles de son diocèse. L'héroïque et saint prélat stigmatise avec indignation les derniers actes de persécution des calvinistes et radicaux génevois. Mgr Mermillod dit:

« Oui, prêtres et fidèles, réjouissez-vous! Les protestants libéraux et les libres-penseurs ont redouté la réapparition de l'Eglise catholique, qui n'a pourtant d'autre force sociale à Genève que sa parole, sa doctrine, quelques prêtres, quelques religieuses, de modestes industriels ou de simples paysans; eux! qui se chantent les hommes de la lumière, du progrès et de la liberté, eux qui sont les maîtres dans tous les conseils de l'Etat, dans les chaires de l'Académie, dans les finances, dans l'industrie, ils ont peur de la lutte de l'intelligence et du dévouement sur le terrain de la science et de la liberté; ils recourent aux spoliations, à l'exil, à l'emprisonnement; et, armés de toutes les puissances modernes, ils ne trouvent pas d'autre moyen de donner le coup de grâce au catholicisme renaissant à Genève que l'expulsion de quelques femmes, le dépouillement de quelques prêtres, le cachot et le

» Quelle que soit l'issue immédiate de cette lutte entre la force brutale et les principes de justice, rappelons-nous ce qui a été dit et ce que consirme l'histoire de dix-neuf cents ans. Tous les efforts de la violence ne peuvent affaiblir la vérité et ne servent qu'à l'affermir davantage; la violence n'a qu'un cours borne par l'ordre de Dieu, qui en con-

duit les effets à la gloire de la vérité qu'elle attaque, au lieu que la vérité subsiste éternellement, triomphe enfin de ses ennemis parce qu'elle est éternelle et puissante comme Dieu même. »

La Patrie croit pouvoir affirmer que quand viendra devant la Chambre la discussion de la loi électorale, M. le vice président du conseil ne sera pas seul à supporter le poids du débat. Pour le dégager et en même temps faciliter sa tâche, M. Dufaure prononcera un discours en faveur du scrutin par arrondissement, seul capable de garantir la sincérité du suffrage universel:

Le Moniteur a trouvé une façon de recruter le Sénat qu'il espère voir adoptée par la Chambre; voici ce qu'il en dit:

les contitions poin "Ele de l'a la la per-

« Nous croyons savoir que plusieurs députés, qui appartiennent à des opinions différentes, prévoyant qu'aucun accord ne pourra s'établir pour former la liste des soixante-quinze sénateurs dont la nomination est réservée à l'Assemblée, auraient résolu de soumettre à leurs collègues la combinaison suivante:

» Seraient élus par l'Assemblée : » M. Thiers, ancien président de la Répu-

blique;

» Le président et les anciens présidents de l'Assemblée:

» MM. d'Audiffret-Pasquier, Buffet, et Grévy ;

» Le ministre et les anciens ministres taisant partie de l'Assemblée nationale, soit: » MM. Batbie, Bérenger, de Broglie, Caillaux, C. Périer, Chabaud La Tour, de Cissey, de Cumont, duc Decazes, Depeyre, Dompierre d'Hormoy, Dufaure, Ernoul, Jules Favre, de Fourtou, Grivart, de Larcy, de Montaignac, Magne, Mathieu-Bodet, de Meaux, E. Picard, Pothuau, Pouyer-Quertier, J. Simon, Tailhand, Waddington.

» Les vice-présidents et ex-vice-présidents

pais le soi-disant rapusina demanne, dirigennison Feuilleton de l'Écho Saumurois. a mixi ala la reine no quittera pas Presbows

TOUJOURS SEUL, SEULE PARTOUT

and aller rous renerries de value brayllalid.

HISTOIRE D'UN COURONNEMENT.

els sharing entranel (Suite et fine) h surredo sensi

Le sous-officier se faisait un point d'honneur d'arriver jusqu'au soir sans avoir perdu de vue un seul moment l'étranger qu'il était fier de piloter dans Presbourg : l'autre, à part lui, ne pensait qu'à saisir une occasion favorable pour échapper à son officieux cicérone, asin de pouvoir circuler librement partout où l'attirerait un interet plus puissant, Pour lui, que celui de la currosité. L'occasion désiree ne se fit pas attendre. Elienne Matthiany avisa à quelques pas devant lui Grégorius, l'insulteur de la veille, qui venait à la rencontre de son sauveur, pimpant'et joyeux; il portait comme ornement à son bonnet hongrois un flot de rubaus aux couleurs de Marie-Thérèse.

- A la bonne heure! lui dit le vieux militaire, je vois qu'il ne faudra pas se fâcher avec toi pour le faire crier : — Vive la reine !

- Mieux que cela, répliqua Grégorius, je le fais crier aux autres. Je lui dois bien cela : son ordonnance d'hier au soir a ouvert, ce matin, la porte de la prison d'où mon frère ne devait sortir que dans six mois.

Après quelques félicitations à Grégorius sur l'heureux événement qui avait modifié son opinion politique, Matthiany, s'étant retourné vers son hôte pour continuer avec lui leur ascension vers le château, eut la fâcheuse surprise de ne plus le voir à son côté. En guide consciencieux qu'il était, il s'impesa le devoir de le retrouver. Disons tout de suite que, fidèle à sa résolution comme à une consigne, il dépensa toute la journée en recherches inutiles:

Or, tandis que le brave homme se reprochait amèrement son moment d'entretien avec Grégorius, le capitaine, enchanté du hasard qui lui permettait d'errer à sa fantaisie, au risque même de s'égarer, se glissait dans la foule, et s'attachait de préférence à suivre ceux qui, ayant assisté la veille à l'entrée de Marie-Thérèse, en pouvaient raconter quelque particularité; partout en parlait d'elle, donc il avait partout à écouter et à recueillir. Une bonne fortune lui était réservée. Il restait encore une place à occuper sur l'une des estrades construites aux environs du palais; le prix exhorbitant auquel le loueur l'avait taxée effravait tous ceux qui se hasardaient à la marchander.

- Je la prends et je la paye, dit celui qui se laissait appeler le capitaine Hermann.

Et, pour décourager toute concurrence, il mit dans la main du loueur de places une somme en or monnayé, de beaucoup supérieure au prix de-

Du banc le plus élevé de l'estrade où il était parvenu, non sans peine, à s'asseoir, il pouvait voir les hauts dignitaires de l'Etat et les grands officiers de la couronne, suivis de leurs magnifiques étatsmajors qui allaient au-devant de l'archiduchessereine pour lui faire cortege du palais à la cathédrale et jusqu'au pied du Kænigshügel, ce monticule d'où les rois de Hongrie font étinceler au soleil l'épée de saint Etienne.

Mais ce qui attirait et fixait les regards de la foule émerveillée n'obtenait du capitaine qu'un coup d'œil distrait; pour vrai dire, il ne voyait rien, tant il prêtait d'attention à la causerie de ses deux plus proches voisins, lesquels parlaient à demi-

L'un de ceux-ci, qui avait, paraît-il, des relations parmi la domesticité du château, racontait que Marie-Thérèse, radieuse en apparence, lors de son arrivée à Presbourg, et aussi longtemps qu'elle s'était vue entourée, était tombée dans un accès de profonde tristesse des qu'elle avait pu se croire seule; quelqu'un prétendait l'avoir surprise au moment où elle portait un mouchoir à ses yeux pour essuyer ses larmes. Une autre personne, qui appartenait à son service particulier l'avait, entendue se plaindre de son isolement au moment même où elle venait de congédier de nombreuses députations qui étaient venues pour lui prêter serment.

- Seule, disait-elle en soupirant, toujours seule ! A ces mots, le capitaine fut saisi d'attendrissement, et la voix de son cœur, comme un écho, répondit :

- Oui, moi aussi, toujours seul, seul partout.

C'était l'instant où toutes les cloches et toutes les bouches à feu, unissant leurs bruits formidables, annonçaient le départ du cortège royal pour l'église métropolitaine de Saint-Martin des Franciscains. Quand le tonnerre prolongé de vivats qui saluaient la reine au passage se fut assez rapproché pour que le jeune capitaine pût supposer qu'elle arrivait en vue de l'estrade, il se trouva porté, par un élan irrésistible dont il n'avait pas conscience, jusqu'au premier rang des spectateurs. Les têtes de ceux-ci étaient précisément au niveau de celles des cayaliers qui escortaient Marie-Thérèse.

- Qu'elle est belle! mais comme elle est pâle! disait-on autour du capitaine.

Soudainement le visage de la reine s'empourpra; il y eut dans ses yeux une singulière expression de surprise; puis l'arc élégant de sa lèvre accentua un ineffable sourire. Jusqu'au moment où le détour de la rue ne lui permit plus d'apercevoir l'estrade, elle tourna plusieurs fois la tête de ce côté.

L'émotion subite de la jeune souveraine, et les

» MM. Martel, de Kerdrel, Ricard, Duclercq, Benoist-d'Azy;

» Les questeurs : MM. Baze, Martin des Pallières, Toupet des Vignes;

» Les ambassadeurs : MM. de Vogué, de Gontaut-Biron, Le Flô, de Chaudordy; » Les généraux ayant commandé en chef:

MM. le duc d'Aumale, Aurelle de Paladines, Changarnier, Billot, de Joinville, Chanzy, etc., etc.

» Or, on calcule que l'Assemblée trouverait ainsi dans son sein de cinquante à cinquante-cinq sénateurs. Les autres devraient être pris, sur l'avis d'une commission nommée à cet effet, parmi les cardinaux, les maréchaux, les amiraux, les membres de l'Institut, les premiers présidents des cours d'appel, les membres les plus recommandables de la presse, etc. Le préfet de la Seine et le préset de police, ainsi que les archevêques et évêques, le grand rabbin et les chets des consistoires protestants pourraient aussi être élus.

» On pense que cette combinaison, si elle était adoptée par l'Assemblée nationale, aurait pour résultat non-seulement d'écarter bien des compétitions, puisqu'il y serait fait abstraction de toute opinion politique, mais encore d'épargner à l'Assemblée de grandes pertes de temps. »

On fait de nouveau courir le bruit que le gouvernement aurait l'intention de pourvoir aux vacances qui existent dans le cadre réglementaire des maréchaux et des ami-

M. le général de division de Ladmirault, gouverneur de Paris, serait désigné pour la dignité de maréchal de France, mais jusqu'à présent aucun choix ne paraît avoir été fait parmi les vice-amiraux qui réunissent les conditions pour être élevés à la dignité a de sieur a trapaé une ingoularies de la contrata del contrata de la contrata de la contrata del contrata de la contrata del contrata del contrata de la contrata del contrata

La République française annonce, comme le tenant de source sûre, que M. Marchi, ancien directeur de la prison de l'île Sainte-Marguerite, qui, on le sait, avait été mis en retrait d'emploi après l'évasion de M. Bazaine et le jugement du tribunal de Grasse, vient d'être nommé, par décret du 8 courant, directeur du dépôt des condamnés aux travaux forces à l'île Saint-Martin-de-Ré, en remplacement de M. Ferré, nommé directeur de la maison centrale de Loos et des prisons du département du Nord.

L'affirmation de la République est trop précise pour qu'elle ne nécessite pas des explications, d. neiopen I sed that it is

On annonce que les premiers travaux provisoires pour le tunnel sous-marin entre la France et l'Angleterre vont être commencés sur la côte, près de Calais.

D'un autre côté, les comités scientifiques préparatoires de l'organisation du chemin de fer à ciel ouvert entre l'Angleterre et la France sont, nous assure-t-on, en voie d'organisation. As A buse had a see a

Etranger.

ALLEMAGNE.

La Gazette de l'Allemagne du Nord du 17 octobre consacre au voyage impérial un article en style lyrique, où il est dit que le nouvel empire n'est plus l'ancien saintempire, mais celui du peuple allemand, dont la couropne n'est pas ornée de « clinquant d'autrui, »

L'organe de M. de Bismark promet en outre la clôture de la série des annexions. Elle dit:

« L'empereur d'Allemagne n'a plus besoin d'aller à Rome pour que la nation le regarde comme ce qu'il y a essentiellement de plus auguste; de même que le peuple allemand, possédant tous les biens dési-

rables, ne pense pas le moins du monde à

troubler les nations étrangères dans le droit

sacré qu'elles ont de décider librement leurs propres destinées.

Les mots « tous les biens désirables » font rêver, quand on pense à la situation actuelle du nouvel empire allemand, auquel ne manquait plus, à ce qu'il paraît, que le code pénal révisé.

On mande de Berlin, au Times, que les négociations occasionnées par les dernières mesures financières de la Turquie continuent et que des représentations solidaires seront probablement adressées à la Porte

par les puissances.

Cette nouvelle est formellement contredite par un télégramme spécial du Pall Mall, dont le correspondant à Berlin mande que le gouvernement anglais se montre peu disposé à intervenir dans la question turque; le gouvernement anglais s'en tiendrait au principe que les détenteurs de titres étrangers doivent être laissés aux risques de leur position, et qu'ils n'ent aucun droit à la protection effective de leur gouvernement.

Au mois de mai dernier, on avait signalé une note, trouvée dans la Gazette de l'Allemagne du Nord, d'après laquelle plus de 800 ocolos en Aleace-Lorraine étaient privées de leurs instituteurs. Dans son dernier numero, la Feuille scolaire centrale donne des détails encore bien plus tristes.

D'après cet organe officiel du ministre de l'instruction publique, il y a en ce moment dans la Prusse proprement dite 7,232 communes privées d'instituteurs, ce qui fait que 14 0/0 des écoles existantes sont fermées.

C'est là la meilleure réponse aux flagorneries des organes prussiens que la domination allemande allait apporter la lumière, l'instruction et l'intelligence parmi les Alsaciens, « si négligés par le gouvernement français ».

Si les Prussiens, qui se vantent d'avoir gagné la bataille de Sadowa avec le maître d'école, sont déjà privés de 7,232 instituteurs, qu'est-ce que cela sera donc chez ces « ignorants » d'Alsaciens, chez lesquels on

a chassé tout l'élément enseignant congréganiste?

ESPAGNE.

Hendaye, 19 octobre. Le bombardement de Saint-Sébastien continue et l'émigration des habitants est chaque jour plus nombreuse.

Les carlistes ont surpris le courrier entre Renteria et Yrun, ils ont fait six soldats prisonniers.

ANGLETERRE.

M. Gladstone vient de publier un nouveau pamphlet contre l'Eglise, intitulé: « L'Eglise et l'Italie. » L'ex-ministre y parle des maux irrémédiables dont souffrirait l'Eglise catholique, selon lui condamnée à mourir. Les conversions nombreuses et journalières des coreligionnaires de M. Gladstone à l'Eglise catholique, prouvent ce que valent les prévisions d'un homme d'Etat dont les divagations atteignent vraiment le caractère de la folie.

ITALIE.

Dans le cours de l'année 1874, on a commis, en Italie, 4,444 assassinats et 4,015 suicides; le nombre des personnes décédées par mort violente est de 9,451.

On lit dans une correspondance adressée de Milan à la Gazette de Turin:

« L'absence de M. de Bismark produit une triste impression. Les préparatifs que quelques loges italiennes devaient faire pour une réception solennelle du vénérable frère prussien ont été contremandés. L'intérêt général diminue beaucoup par suite de l'absence du grand chancelier. Le roi d'Italie a élevé à la dignité de comte le syndic de Milan, M. le commandeur Bellinzaghi. »

AUTRICHE.

Les journaux viennois s'occupent du voyage de l'empereur Guillaume en Italie. Le Nouveau Fremdenblatt écrit à ce sujet :

« Le voyage de l'empereur d'Allemagne à Milan est une visite de courtoisie pour rendre enfin celle que lui a faite en son temps le roi d'Italie : voilà tout! C'est précisément parce que, durant quelque temps, on s'efforcait d'y voir tout autre chose, que ce voyage fut si longtemps ajourné. On s'est poliment mais catégoriquement refusé à Rome à introduire dans la politique ecclésiastique ilalienne la lactique prussienne, et par là on a indirectement décliné toute immixtion de l'Allemagne dans les affaires intérieures de l'Italie. La déception que cette susceptibilité italienne a causée au chancelier de l'empire allemand est a coup sur le motif principal de l'absence de M. de Bismark dans le cortége impérial.

» Quoi qu'il en soit, la non présence du chancelier ne diminue en rien la portée émi-

Suivant la Nouvelle Presse libre, ce voyage est l'expression de la confraternité de deux

peuples qui se sont haïs durant des siècles. L'union de l'Italie, jadis entravée par les ar. mes de l'Allemagne, a de nos jeurs, été le mes de l'allocation de l'exemple de l'union de

M. de Bismark est un grand homme d'Etat, mais il a appris quelque chose de M. de

Sans la régénération de l'Italie, le nouvel empire d'Allemagne n'existerait point. C'est, par contre, aux victoires allemandes, que les Italiens doivent leur entrée à Rome.

Quant à l'indisposition de M. de Bismark, la Nouvelle Presse libre prétend qu'elle n'est rivé i 85,9 Le

sus p qui o en pl lande

part i

No de M.

de l'E

00085

la lis

CESSIV

laire.

déceo Ma

1848;

Ma

en 18

Ma mars Ma

aoûi 4

Mai

octobi

1838.

Mai

1840. Mai

avril 4

mil 4 Gén

10 ma

1859.

Gén

D'ap tro

« Sans doute, dit-elle, les fêtes de Milan perdent de leur importance politique en rai. son de l'absence de M. de Bismark; mais en fin de compte, cela vaudra mieux, puisque de cette manière il ne sera pas question de la politique ecclésiastique de l'Italie, laquelle n'a l'assentiment ni de M. de Bismark ni de la Nouvelle Presse libre.

L'indisposition de M. de Bismark, quelque désagréable que son absence puisse être à bon nombre de cercles italiens, épargnera à l'entrevue de Milan le seul dissentiment politique qui aurait pu se produire, si le chancelier s'y fut rendu. C'est sans entamer de discussions politiques que Guillaume I" et Victor-Emmanuel se serreront la main.

Le ministre de l'instruction publique des culles vieraugaure same to chreat

Nous empruntons aux journaux anglais quelques nouvelles de l'Herzégovine.

On écrit de Raguse au Times que les Turcs on détruit tous les villages de la plaine de Popovo. Les catholiques qui, trop jeunes pour foir, n'ont pu s'échapper, ont été massacrés. Les Turcs se sont emparés de bestiaux et d'autre butin.

Quelques troupes turques ayant passé la frontière, près de Lubaschka, ont menacé d'une attaque le village autrichien d'Erzeg. Des troupes autrichiennes ont été dirigées sur ce village pour le protéger.

D'un autre côté, le correspondant du Standard à Vienne lui mande que les habitants de quelques villages dalmates, sur la frontière autrichienne, ont fire des coups de fusil sur les soldats tures et ont fait quelques incursions en Bosnie. Les Torcs, par façon de représailles, ont massacré trois sujets autrichiens, et pour mettre fin à ces désordres, deux compagnies d'infanterie autrichienne ont été expédiées de Zara à la frontière.

D'après le même correspondant, on a ordonné des perquisitions dans beaucoup de maisons à Belgrade; plusieurs arrestations ont eu lieu par suite de la découverte d'un mouvement révolutionnaire secrètement combiné. Parmi les personnes errétées figure le rédacteur en chef de l'Istok, l'organe de l'ex-ministre Ristich.

La Gazette de Turkesian dit que, depuis quelques semaines, la route de Samara à Orenbourg est couverte de caravanes de

rapides coups d'œil qu'elle avait à diverses reprises dirigés vers le même point, ne pouvaient passer inapercus, surfout pour ceux qui occupaient les premier rangs de la tribune objet de son attention. Un seul parmi ceux là ne demanda pas :

- Qui donc la reine a t-elle reconnu ici?

L'enthousiasme, contenu dans la cathédrale par la majesté du lieu, éclata sur la place et, de rue en en rue, dans tous les quartiers, quand la voix du canon précisa le moment où l'évêque primat posait sur le front de Marie-Thérèse, agénouillée dans la chapelle Saint-Jean, la couronne benie, don du pape Sylvestre III au roi Étienne ler.

Le capitaine Hermann, qui avait quitté précipitamment l'estrade aussitôt après le passage de la reine, se trouvait l'un des premiers devant le portail de l'église à l'instant solennel. Il était aussi parmi la foule immense réunie autour de Kœnigshügel lorsque Marie-Thérèse, resplendissante de draperie d'or, la couronne en tête, l'épée de saint Élienne à la main, arriva au golop d'un magnifique cheval noir jusqu'au sommet du monticule, et, dirigant la pointe dé l'épée vers les quatre points cardinaux, pril le ciel à fémoin qu'elle jurait d'assurer la défense du reyaume à l'orient comme à l'occident, au sud ainsi qu'au nord.

La noblesse de son geste, la fermeté de son attitude, arracha de toutes les poitrines gonflées d'émotion ce cri d'enthousiasme : Viva domina et rex

L'omotion sainte de la joune souvernine, et les

noster! (Vive notre souveraine et roi!)

La reine rentra au palais. Ce fut aussi le même chemin que suivait le capitaine. Il erra autour des murs jusque bien avant dans la soirée, cherchant quelqu'un à qui il put confier un message important secret. Tous les invités au souper royal étaient successivement partis, et les curieux du dehors avaient peu à peu disparu. Après une longue attente, le capitaine aperçut à l'une des issues les moins fréquentées du palais un officier de service qu'il pouvait évidemment aborder sans crainte, car il alla franchement à lui, et glissa deux mots à son oreille. L'officier répondit :

- J'ai compris ; veuillez m'attendre ici.

Et il rentra précipitamment au château. Cette fois, le capitaine n'attendit pas longtemps

la réponse à son message.

Le soir du couronnement, on se coucha tard chez Nicklas Thaddee; le père Matthiany, qui espérait encore le retour du capitaine, parlait de passer la nuit dans un fauteuil, afin d'être plus tôt debout quand son hôte, ayant enfin retrouvé le chemin de la maisonnette, viendrait frapper à la porte.

- Avons-nous bien fait, disait la charmante Liska, de rester à la maison? Thaddee et moi nous pouvions aussi nous égarer dans la foule, et perdre à nous chercher l'un et l'autre une journée que nous avons si agréablement passée ensemble.

Thaddee, que le sommeil accablait, insista pour

qu'on allat se mettre au lit. Le vieux guide, maugreant contre lui-même, ne se décida à monter dans sa chambre à coucher que lorsque som gendre et sa fille se furent engagés à parcourir la ville, dès la première heure du jour, pour essayer de retrouver un localaire qui payait si cher un gîte dont il profitait si peu. Ils partirent en effet de grand matin, trop tot même pour aller aux informations touchant le capitaine égaré dans Presbourg Liska proposa alors de faire une promenade dans les principales rues de la ville.

- Comme cela, dit-elle, je verrai quelque chose d'une fête dont j'ai seulement entendu le bruit à distance, and avent at auge silonet at

Leur promenade les conduisit jusqu'au palais; au moment où ils arriverent devant la porte près de laquelle le capitaine avait rencontré, la veille, l'officier de service qui s'était chargé de son message, cette porte s'ouvrit ; quelques soldats vinrent se ranger au dehors, et présentèrent les armes à une belle amazone et au jeune cavalier qui l'escor-

Les trois promeneurs qui s'étaient avancés de quelques pas s'arrêtèrent frappés de stupéfaction.

- Mon capitaine! balbutia le vieux sous-officier.

— Notre locataire! s'ecria Liska. A cette double exclamation, l'amazone et son cavalier, qui causaient gaiement, s'interrompirent et tournèrent la tête vers ceux qui venaient de parler; puis le soi-disant capitaine Hermann, dirigeant son cheval du côté de Matthiany, dit à celui-ei :

- Le mari de la reine ne quittera pas Presbourg sans aller vous remercier de votre hospitalité.

L'ainazone reprit, s'adressant à la jeune femme : - La reine vous attend à son retour au palais pour vous laisser un souvenir d'elle.

Après ces mots, les deux eavaliers lancèrent leurs chevaux dans la direction des grands ar-(Magasin pittoresque.) bres de la montagne.

LES DEUX PLUS GRANDS ENNEMIS n'up liazana su ,il de La FRANCE. guoden anab saisir une peession lavorable pour rehapper a cott

L'un d'eux est Prussien et l'autre est né Français, Depuis deux ans surtout il a cessé de l'être mou En s'alliant à ceux qui ne surent jamais Que trahir, conspirer contre netre bien-être.

L'un veut nous abaisser et rendre son pays Aussi puissant que l'est celui de la Russie, Que le notre l'était sous le règne des lys; Voilà tout le secret de sa diplomatie.

L'autre, plus que jamais rempli d'ambilion, Ne songe nuit et jour qu'à renverser du trone Tout monarque acclame sans son adhésion, Tout ministère élu, si lui-même n'y trône...

paysans russes, se rendant dans le Turkesen qualité de colons.

La feuille officielle nous explique ce prodige, en ajoutant qu'un ukase impérial dé-dige, en colons du service militaire obliga-

AMERIQUE.

pendant l'année commençant le 4 juillet 1874 et finissant le 30 juin 1875, il est ar-1874 et unissant le 30 juin 1875, il est ar-iré aux États-Unis 227,377 émigrants, soit iré aux états-Unis 227,377 émigrants, soit les femmes figurent sur le chiffre ci-des-les femmes figurent sur le chiffre ci-des-sus pour 87,497. Si l'on envisage les pays ient fourni le plus d'émigrants, on l'aux

out fourni le plus d'émigrants, on trouve première ligne l'Allemagne, 47,700; l'Iron premior, 37,955; l'Angleterre, 40,098; la part de la France a été de 8,315. La diminution constatée est surtout le ré-

ullal de la baisse des salaires : elle va à 25 100 environ depuis deux ans.

chronique Locale et de l'Ouest.

Nous avons annoncé hier la nomination de M. le général L'Hotte au commandement de l'Ecole de cavalerie de Saumur. A cette occasion, il n'est pas sans intérêt de publier liste des officiers généraux qui ont successivement dirigé notre établissement mili-

Ancienne Ecole.

Lieutenant-général comte Laferrière, 23 décembre 1814. Maréchal - de-camp Latour-Foissac, en

Maréchal-de-camp Gentil-Saint-Alphonse,

Nouvelle Ecole.

Maréchal-de-camp marquis Oudinot, 40 Maréchal-de-camp baron de Laître, 45

Marechal-de-camp baron de Morel, 15

llaréchal-de-camp de Brack, 2 septembre

Maréchal de-camp Prévost, 16 novembre

Maréchal-de camp Budan de Russé, 24

la

p8 iit

8

te

e:

nt

Général de brigade comte de Goyon, 24 Général de brigade comte de Rochefort,

Général de brigade baron Bruno, 10 juin

Général de brigade Crespin, 21 mars

Genéral de brigade Michel, janvier 1869. Général de brigade Thornton, en 4872.

D'après cette liste, M. le général L'Hotte frouve être le seizième commandant de Role de cavalerie depuis son origine, et treizième depuis la réorganisation de

Les journaux d'Angers ont reçu commu-liation de la dépêche suivante, adressée le préfet de la Haute-Vienne au préfet Maine-et-Loire:

furent en tous temps de ces hommes sans foi achiavelisme et l'habile tactique; Terser qui les gêne, empereur, prince ou roi, pour régner, telle est leur politique.

es les deux, bien qu'ayant des intérêts divers, nous annihiler s'entendent à merveille; Dieu saura punir lôt ou tard ces pervers.... dence... sur nous la providence veille.

P.-D.

Theatre de Saumur.

du Grand-Théatre d'Angers, sous la direc-tion de M. EMILE MARCK.

Lundi 25 octobre 1875,

comique en 2 actés, musique de Donizetti. air de la Flute enchantée, de Mozart.

Les Pantins de Violette pera-bousse en 1 acte, musique d'Adam. deux Sourds, comédie-vaudeville en

de, de M. Jules Moineaux. Marquella and and Barcaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h.

Limoges, 20 octobre. Crue extraordinaire de la Vienne à Eymoutiers, 2 mètres au-dessus du niveau moyen et la crue augmente toujours. Les

bas quartiers sont inondés.

» La crue de la Vienne à Eymoutiers alteint 2 mètres 50. On signale également des crues extraordinaires sur tous les af-

M. le ministre des finances vient d'autoriser sur les livres, journaux, circulaires, avis divers et en general sur tous les imprimes et objets assimiles, circulant à l'intérieur à prix réduit, l'inscription de simples traits destinés à marquer un mot ou un passage du texte.

Il serait question de la formation d'une compagnie spéciale qui réunirait les lignes d'intérêt local à la tête desquelles se trouve M. Philippart, en une seule société comprenant les chemins de la Vendée, de Lille à Valenciennes, de l'Orléans à Rouen et du Nord-

Chambre de commerce d'Angers.

Les membres du Tribunal et de la Chambre de commerce d'Angers ont adressé à M. le ministre du commerce la pétition sui-

> Angers, le 18 octobre 1875. Monsieur le Ministre,

Les soussignés, présidents et membres du Tribunal et de la Chambre de commerce d'Angers, très-vivement émus, ainsi que le commerce tout entier de leur circonscription, des consequences de la nouvelle interprélation donné par la Cour de cassation à la loi du 29 juin 1872, sur l'impôt des valeurs mobilières, et de son application aux sociétés en nom collectif, entreprise par l'administration de l'enregistrement, ont l'honneur de vous exposer :

Que la loi, dont il s'agit, ne doit aucunement s'appliquer aux commerçants purement et simplement associés en nom collectif, mais bien seulement aux sociétés dont le capital social est divisé en part d'intérêt, transmissibles suivant la volonté des intéressés, et sans qu'il soit besoin d'avoir recours à la dissolution;

Que, dans les quatre arrêts cités par l'administration de l'enregistrement, les parties en cause étaient précisément des sociétés auxquelles on avait appliqué, il est vrai, la dénomination de sociétés en nom collectif, afin de frapper chacun des intéressés du droit de patente, mais qui en outre, et avant tout, avaient un patrimoine social divisé en parts d'intérêt transmissibles au moyen de cession, que la loi elle-même a visée;

Que, par conséquent, la jurisprudence invoquée ne peut concerner que ces dernières sociétés et ne peut s'étendre aux négociants simplement associés en nom collectif, solidaires entr'eux vis-à-vis des tiers, agissant comme le ferait un seul individu et dont la situation qui ne peut être dégagée que par la dissolution de la société, n'a pas l'analogie avec les quatre espèces soumises à la Cour de cassation;

Que la question reste donc entière vis-àvis des sociétés en nom collectif pures el

Que d'ailleurs, au point de vue du sens des termes de la loi, l'intention du législateur ne saurait être méconnue en présence des déclarations faites par M. Desseilligny, parlant au nom de la commission, soit dans le rapport prononcé avant le vote du 29 juin 1872, où il dit à la Chambre que le seul changement apporté au projet primitif (dont le sens n'est pas contesté), avait trait à l'élévation de la taxe à 3 0/0 au lieu de 2 0/0, soit dans son rapport du 16 juillet 1872, relatif à l'impôt sur le chiffre des affaires, et dont voici les expressions textuelles:

Outre les sociétés en nom collectif pures, » qui ne sont pas frappées par l'impôt, il y » a des sociétés en nom collectif, dans les-» quelles il y a des commanditaires; dans ces sociétés, d'après le texte de la loi que » vous avez votée, la commandite seule est » sujette à l'impôt sur les valeurs mobiliè-» res; les associés en nom collectif n'y sont

» pas soumis ;» Oue devant un langage aussi formel et qui n'a donné lieu à aucune protestation de la part d'aucun des membres de la commission pas plus que du gouvernement chargé de faire exécuter la loi, il est impossible de conserver un doute sur l'intention du légis-

lateur; Que, bien plus, les hommes les plus com-

pétents de l'administration de l'enregistrement, mis à la disposition de la commission à l'effet de procéder à la rédaction de la loi dont la mise en œuvre leur serait confiée, n'ont pas hésité à exonérer de la taxe les sociétés en nom collectif pures, et ont persisté pendant trois années dans cette manière de voir ;

Qu'aujourd'hui le gouvernement, en invoquant deux arrêts qui, en définitive, ne s'appliquent pas à des espèces identiques, se déjugerait et abandonnerait les intérêts du commerce et de l'industrie qu'il a le devoir de sauvegarder tout aussi bien que ceux du tresor;

Que l'application de la taxe, dont les sociétés en nom collectif sont menacées, aurait les conséquences les plus graves; outre qu'elle constituerait une iniquité flagrante au point de vue de l'égalité devant l'impôt, elle tendrait à décourager l'esprit d'association si fécond en résultats industriels et économiques, en exonérant ou en frappant des commerçants de même ordre, selon qu'ils agiraient seuls ou qu'ils uniraient leurs efforts et leurs ressources, la charge incombant toujours aux plus faibles;

Que dès lors un père hésiterait à associer ses enfants, un chef de maison ses collaborateurs, au grand préjudice des bonnes tra-

ditions commerciales;

Qu'enfin, cette interprétation nouvelle de la loi porterait un coup fatal à toutes les sociétés en nom collectif déjà existantes, dont la constitution serait certainement modifiée dans le but d'éviter des charges injustes et inattendues, et empêcherait la création de sociétés nouvelles dont cependant l'utilité se manifeste de plus en plus, aujourd'hui surtout que la loi militaire peut appeler inopinément un négociant sous les drapeaux et que celui-ci, dans sa prévoyance, doit désirer laisser la sauvegarde de ses affaires à un autre lui-mème;

Par ces motifs, les soussignés font appel aux sentiments de justice du gouvernement et à sa sollicitude pour les intérêts du commerce et de l'industrie; ils vous supplient, Monsieur le ministre, de vouloir bien surseoir à l'application de la taxe récemment innovée et de porter la question devant le pouvoir législatif qui, seul, peut mettre fin à de nouveaux débats judiciaires.

Les soussignés ont l'honneur d'être, Monsieur le ministre,

Vos dévoués serviteurs,

E. Bordier. - F. Besnard. - D. Richou. - Montrieux. - Max Richard. — J. Lemotheux. — Thoreau. — Marcheteau. — Laboulais. — C. Richard. — Tirlier. — E. Carriol. - René Poirier. - Doué. -

THEATRE DE SAUMUR.

M. Emile Marck nous annonce pour lundi prochain une représentation composée de la Fille du Régiment, un des plus bril-lants opéras de Donizetti, des Pantins de Violette, opéra-bouffe, d'Adam, et des Deux Sourds, vaudeville.

La Fille du Régiment sera chantée par M. Descamps, M. Degrave et Mile Victoria Papin, les trois artistes reçus à l'unanimité au Grand-Théâtre d'Angers.

Les Pantins de Violette auront pour principale interprète M^{ne} Mascart, première dugazon, qui possède une voix claire et fraîche. 4 Les airs légers vont à ses aptitudes, dit l'Union de l'Ouest; elle prononce nettement; sa physionomie est expressive, et les agréments de sa personne ajouteront au succès des rôles qu'elle est appelée à remplir. »

Fra-Diavolo à Chinon. - Chinon, cette charmante petite ville qui fait l'admiration des nombreux touristes qui chaque jour la visitent depuis l'ouverture de la ligne de la Vendée, Chinon vient de se révéler sous un aspect tout à fait pittoresque et dramatique. Comme l'Italie, la terre classique du brigandage, elle a maintenant à offrir aux étrangers les émotions d'arrestations avec de vrais bandits.

Il y a quelques jours, quelques nuits devrions-nous dire, deux dames montées dans une voiture faisaient à deux heures du matin leur entrée à Chinon. Arrivées au quartier de la Casemate, et à moitié endormies, elles furent réveillées par l'arrêt subit du véhicule et virent se dresser terrible et menaçant la silhouelte d'un aimable gredin se donnant des airs de gentilhomme calabrais. Le chapeau mou sur l'oreille, la moustache retroussée, l'œil menaçant, le fusil en bandoulière et le pistolet au poing, il saisit la bride de

l'animal qui traînait le véhicule en prononcant ces mots terrifiants: « la bourse ou la

Nos deux infortunées, à moitié mortes de peur, allaient s'exécuter d'autant plus prestement qu'une seconde silhouette surgissait à l'horizon.... le capitaine de la bande peut-être?.... Mais le Fra-Diavolo chinonais, au bruit des pas du nouvel arrivant, crut prudent de se replier en bon ordre devant ce trouble-fête. C'était un passant attardé qui a rempli, sans s'en douter, le rôle providentiel de sauveur. Ainsi finit l'aventure.

CONSEILS ET RECETTES.

Les Escargots. — Tout le monde ne peut pas diner chez Siterlet, ni manger ses escargots fameux. Aussi, pour être agréable à nos lecteurs, nous n'hésitons pas à leur donner la recetté suivante; s'ils la suivent exactement, ils mangeront un mets digne de Lu-

Après avoir passé les escargots à l'eau bouillante, on fait égoutter, on les retire de leurs coquilles et on les jette dans un vase contenant de l'eau de pluie bien froide : c'est le système des bains russes.

Alors, on les retire et on les remet dans l'eau bouillante où ils doivent cuire pendant une heure, avec une quantité de sel suffisante et bouquet garni.

Après cette cuisson, on les égoutte de nouveau et on les laisse refroidir complétement.

Puis on nettoie les coquilles.

Il faut qu'il y ait dans le vase assez d'eau pour les noyer toutes et les couvrir. On ajoute ensuite, par chaque cent de coquilles, cinquante grammes de carbonate de soude, et l'on fait bouillir le tout environ deux heures. Il faut encore les faire sécher, égoutter, et faire son beurre d'escargots.

Voici comment on le prépare:

Pour un cent d'escargots, — remarquez bien, un cent! - on prend cinq cents grammes de très-bon beurre, un cinquième de litre environ d'ail et d'échalottes, par moitié, bien hachés menu, avec cent grammes de persil, - sel et poivre en quantité suffisante. On triture tout en pâte homogène.

Il ne reste plus alors qu'à introduire dans chaque coquille, nettoyée comme vous l'a-vez ru, un des escargots qui en a été extrait, ainsi que je vous l'ai dit en commençant. Tant mieux pour celui qui retrouve la

Chaque escargot, selon sa taille, est saupoudré légèrement d'excellent fromage suisse ràpé, et enfin recouvert convenablement de la précieuse pâte de beurre qui va faire vos délices; — puis on les soumet à une légère cuisson à l'élouffée, - ou, mieux encore, au four de campagne.

Et voilà ce que coûte de soin un plat d'es-

Dernières Nouvelles.

Milan, 19 octobre, soir.

Dans le banquet offert par le roi à l'empereur d'Allemagne, l'empereur occupait le milieu de la table. La duchesse de Gènes était en face; les princes de la maison de Savoie, les chevaliers de l'Annonciade et autres personnages étaient placés de manière à ce qu'il y eut alternativement un Italien et un Allemand.

Le roi Victor-Emmanuel a bu à la santé de l'empereur d'Allemagne :

« A mon cher frère, a-t-il dit; à mon cher hôte et ami, à la santé de l'impératrice, à la santé de toute la famille impériale et royale de Prusse! Permettez-moi, sire, en cette heureuse occasion, d'être l'interprète des vœux que les Italiens, unis à moi, font pour le bonheur de Votre Majesté, pour la prospérité de l'Allemagne et pour l'amitié cons-

tante des deux nations. » L'empereur a répondu :

« Je remercie Votre Majesté des paroles gracieuses qu'elle a bien voulu m'adresser; je suis très-heureux d'avoir pu lui rendre la visite aimable qu'elle m'a faite, il y a deux ans, et que, depuis longtemps, j'avais l'intention de lui rendre. Je suis profondément touché de l'accueil que j'ai reçu de Votre Majesté dans ce beau pays. Je sais que la sympathie entre l'Allemagne et l'Italie et les relations personnelles d'amitié qui existent si heureusement entre nous resteront une garantie de paix pour l'Europe. J'aime à espérer que ces relations resteront toujours les mêmes. Tels sont les vœux que je forme en buvant à la santé de Votre Majesté. »

Pour les articles non signés : P. GODET.

L'événement le plus considérable qui se soit produit depuis longtemps dans le journalisme, c'est l'apparition d'un journal quotidien républicain conservateur réunissant une partie politique et littéraire sérieuse, et une partie parisienne de l'intérêt le plus piquant. Pour atteindre ce résultat, l'Opinion s'est décidée, tant que siégera la Chambre, à donner tous les jours

-onida olore 6 pages au lieu de 4

et cela sans augmentation du prix de l'abonnement, qui reste fixe à 16 fr. par trimestre. Un numéro d'essai est envoyé à toute personne

qui en fait la demande par carte postale adressée à l'administrateur de l'Opinion, 5, rue Coq-Héron,

Prime gratuite: le SIÉGE DE PARIS, un beauo volume in-80.

L'éditeur Schoen, Boulevard Malesherbes, à Paris, vient de mettre en vente deux nouvelles danses de E. Simonnot: La Charmeuse, valse brillante, et La Fleur du Souve-*ir, polka-mazurka.

Nous ne doutons pas du succès de ces charmantes compositions de l'auteur des polkas Baya et Pâté de Chartres, qui ont fait les délices des salons parisiens, l'hiver der-

Pour recevoir franco, adresser à l'éditeur 2 fr. 50 pour la valse et 2 fr. pour la ma-

Le Dictionnaire abrégé de la Langue française que vient de mettre en vente la librairie Hachette et Cio. aura bientôt sa place dans toutes les bibliothèques : il a été exécuté avec l'approbation de M. Littré par M. Beaujan, son plus assidu collaborateur. C'est le résumé du grand Dictionnaire, c'est la réduction en un seul volume de l'immense travail du maître.

L'ouvrage paraît en 25 fascicules à 50 centimes ; l'ouvrage complet est en vente.

Bibliographie.

LA REVUE DES JEUX DE SOCIÉTÉ.

Cette revue, unique en son genre, s'occupe specialement des jeux d'esprit, poétiques, littéraires et scientifiques, des jeux de salon et de jardin, des jeux d'enfants, des curiosités et amusements de tout genre, en un mot, de tout ce qui peut intéresser, distraire et parsois instruire une réunion de samille ou une société composée de personnes intelligentes. - La Revue donne de nombreuses primes consistant surtout en jeux étrangers. — 2 livraisons par mois. - Abonnement: 5 fr. par an. - Adresser les abonnements, par mandats ou timbres-poste, à M. V. GALLET, éditeur, rue Boulan, 27, à Bordeaux.

VALEURS TURQUES.

ACTION EN RESPONSABILITE à intenter aux émetteurs sans exception des différents emprunts oftomans.

En présence de la spoliation inouie dont

ils sont frappés, tous les porteurs de titres ottomans ont intérêt à se faire connaître à l'Administration de la Gazette de Paris qui prend l'initiative d'une instance

DEVANT LA JUSTICE FRANÇAISE.

Ecrire franco au Directeur de la Gazette de Paris, en faisant connaître le nombre et la nature des titres qu'on possède, 5, rue Feydeau, Paris.

Marché de Saumur du 16 octobre.

Froment (l'h.) 77 k.	18 951	Huile de lin.	50	40	4
2º qualité 74	17 50	Graine trefle	50	60	
Seigle 75	13 -	- iuzerne	50	55	-
Orget 1 1 65	11.30	Foin (h. bar.)	780	95	_
Ayoine h.bar. 50	11. 25	Luzerne -	780	80	_
Fèves 75		Pailie -	780	55	-
Pois planes. 80	34	Amandes	50	-	_
- rouges. 80	26 -	- cassées	50	(itt)	-
Graine de lin. 70	24 -	Cire jaune	50	250	-
Colza 65	23 50	Chanyres 1re	1 11	111 11	
Chenevis 50	25 -	qualité(52 k.	500)	5.9	-
Unile de noix 50	70	2* —	-	53	-
- chenevis 50	35 -	3. —	-	4.8	-
of the formation of the	0 16 0	ES VINS.	13: 341	1911	

BLANGS (2 Incov	,	•			- 1
Coteaux de Saumur, 1873.	1.re C	ualité	7 >	à	30
LIGHT Id. 30 Loin actor and	2.	id.	*	à	70
Ordin., envir. de Saumur. 1874,	1 To	id.))	à	60
Id. 1874,	2"	id.	B.,	à	55
Saint-Leger et environs 1874,	170	id.		à	60
Id.	2"	id.	2	À	55
Le Puy-N D. et environs 1874,	Ire .	id.		à	55
monthly Id. 2013 Miles Of Miles	20	id.		à	50
F 771 1071			- 4		- 2 E

ROUGES (2 hect. 20). Souzay et environs, 1874 Champigny, 1873 Varrains, 1873 Bourgueil, 1873 ld., 1874. Restigné Chinon , 1873.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver.

Départs de Sar 6 heures 10 n	imur pour Poitiers
$\frac{1}{7} - \frac{40}{40}$	du soir.
10 20	itiers pour Saumur : pinutes du matin,
12 - 30 6 - 40 Tous ces trains sont	Court du soir Ruoy

P. GODET, proprietaire-gerant.

CHEMIN DE FER D'ORLEANS, asima GARE DE SAUMURI (Service d'été, 3 mai 1875)

DEPARTS DE SAUNUR VERS ANGERS. houres 8 minutes du maun, express-poile.

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS. 3 heures 4 minutes du matin, omnibus-nits.

8 — 30 — omnibus.

Le train d'Angers, quis'arrête à Saumur, arrive ach.il

33 00 2 ellerundt,

omnibas.

express. omnibus.

solf, omnibus,

express-pos

	i	1	1	(i		1 1	1.				2 11 1
Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % jouissance décembre.	65 35	n 3)	b 25	Soc. gen. de Credit industriel et				Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	720 .	• 0	7 50
1/2 % jouiss. septembre.	95 20	(a) (a)	n 30		742 50	3 W	D 0	Credit Mobilier esp., j. juillet.	680 #	D 10	30 .
5 % jouiss, novembre	104 75	, D D		Crédit Mobilier	165	h »	1 25	Socièté autrichienne. j. janv.	610 0	B D	1 25
Obligations du Trèsor, 1. payé. Dèp. de la Seine, emprunt 1857	467 50	A))		Crédit foncier d'Autriche	520	D 19	5 9	OBLIGATIONS.	-, Rotonii	logt gr	ust :
Ville de Paris. oblig. 1855-1860	227 »	9 0		Charentes, 400 fr. p. j. août.	345 » 588 75		1 95	ODEIGA LONS.		on ship	neg l
— 1865, 4 %	492 50	REAL		Est, jouissance nov	975 ×	0 0	2 50	Orléans	319 »		
- 1869, 3 %		1007	1 23	Midi, jouissance juillet.	678 75	100		Paris-Lyon-Méditerranée.	312 50	HIBRIDA	igu j
- 1871, 3°/	323	1 6	D 0	Nord, jouissance juillet	1177 50	.0.0	7	Est	319 75	130 1197	190 9
1875, 4 %	465 n	(a	1 25	Orléans, jouissance octobre.	977 50	0	D D	Nord	318 25	3	0 0
Banque de France : i. juillet.	3870 n	16 0		Quest, jouissance juillet, 65	610	10 B	D 6	Ouest	312 »	9 9	» »
Comptoir d'escompte, j. aout.	597 50	0.110		Yendee, 250 fr. p. jouiss. juill.	8 9	1 2 2 6 7	9 9	Midi	309 75	3	D 1
Creditagricole, 200 f. p. j. juill.	500 »	1) 0)) p	Compagnie parisienne du Gaz.	1035)) :D		Deux-Charentes.	295 D	» n	D 1
Gredit Foncier colonial, 250 fr.	325 b	B 0	D D	Société Immobilière, j. janv.	21 >	a a	D 50	Vendee	219 n		D

Etude de M. ROBINEAU, notaire Legov qua à Saumur.

ADJUDICATION

En l'étude et par le ministère de M. Robineau, notaire à Saumur,

Le dimanche 24 octobre 1875, à midi,

In DES IMMEUBLES

Ci-après désignés Dépendant de la succession de Zuoim , I.M. Reveau.

1º UNE MAISON Située à Saumur, rue de la Fidelite,

nº 19, Comprenant: Au rez-de chaussée, cuisine, salle a manger, salon; vestibule;

Au premier étage, six pièces et un

Mansardes et greniers; Cour, caves, jardin, remise et ecurie.

Revenu . . . 1,000 fr. Mise à prix . . 15,000 fr.

2º UNE AUTRE MAISON

A Saumur, rue du Petit-Mail, nº 5, Comprenant:

Au rez-de chaussée, salon, cabinet, salle à manger, office, cuisine, vestibule;

Au premier étage, quatre cham-

Greniers, mansardes; Cour, basse cour, serre bois, buanderie, caves, très-joli jardin. Mise à prix. 12,000 fr.

S'adresser à Me Robineau, no-

Etudes de M. GUITTON, notaire à Nantes, et de M. TAHET, notaire à Villiers (Maine-el-Loire).

A VENDRE LATERRE

Près Vihiers ,

Formant un ensemble de six métairies et deux borderies. d'une contenance totale de 220 hec-

Pour traiter, s'adresser auxdits notaires.

Pour les arriage non signée : P. Court.

ILE DE SOUZAY.

A VENIDEE

DE GRÉ A GRÉ,

En totalité où par parties, LES

DEUX FERMES

Ci-après désignées.

1º La ferme de la TÊTE DE L'ILE, située dans l'île de Souzay, communes de Parnay et Souzay, avec ses circonstances et dépendances, bâtiments d'habitation et d'exploitation, contenant environ 8 hectares 65 ares, y compris un buisson nouvellement asse: le tout en un seul ensemble, excepté un pré qui en est séparé.

Cette ferme pourrait être divisée en deux parties, au gré des acqué-

Elle est exploitée par le sieur Urbain Coulon.
2º La ferme de l'ILE-TROTTOUIN,

située à la queue de l'île de Souzay, commune de Dampierre, contenant environ 19 hectares 73 ares 33 centiares, consistant en bâtiments d'exploitation, presque neufs, terres à chanvre, prés, pacages et quetiers; le tout affié de frênes, ormeaux et saules en grande quantité, et en seul

Cette ferme est exploitée par un nomme Dhaheulier. S'adresser, pour voir les lieux, aux

fermiers, et, pour traiter, à M. MAU-RICEAU, huissier à Saumur. (505)

A CÉDER

UN FONDS DE COUVREUR

A Bourgueil. Bonne clientelle et beau matériel.

S'adresser à Mm veuve BATY, à Bourgueil.

> AN INCOMPETE Le 24 juin 1876,

GRANDE MAISON

Cour, remise, écurie,

Sur les Ponts, rues Royale et de l'Abreuvoir, nº 2. S'adresser à Mme veuve MILLOCHEAU. COMMUNE DE BREZÉ.

ADJUDICATION DE TRAVAUX

CONSTRUCTION D'UNE MAIRIE ET ÉGOLE

Le Maire de la commune de Brézé prévient MM. les Entrepreneurs de travaux publics qu'il sera procede, à la Mairie de Brezé, le dimanche 7 novembre 1875, à une heure après midi. à l'adjudication des travaux rour la construction d'une maison d'école et d'une mairie.

Les devis s'élèvent à la somme de 9,728 fr. 20 c.

Les cahiers des charges et devis sont déposés à Breze, à la Mairie, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté.

Administration des Domaines.

VENTE DE MATERIAUX

OBJETS HORS DE SERVICE provenant du service du génie.

Le mardi 26 octobre 1875, à une heure de l'après-midi, dans la cour

du bureau du génie, à Saumur, il sera procedé à la vente de matériaux et objets hors de service provenant du service du génie, savoir :

Bois de démolition, châssis de croisées, portes, persiennes, fers et tôles, tables, outils divers, etc. Prix payable complant, plus cinq pour cent pour les frais.

Sanmur, le 17 octobre 1875. Le Receveur des Domaines; L. PALUSTRE.

Commune de Verrie.

ADJUDICATION DE TRAVAUX

Le Maire de la commune de Verrie prévient MM les Entrepreneurs de travaux publics qu'il sera procédé, à la Mairie de Verrie, le dimanche 31 octobre 1875, à l'heure de midi, à l'adjudication des travaux ciaprès :

1. 605 mètres courants de terrassements, 2º 605 mètres courants

d'empierrement 1.784 75 3. Entretien pendant le delai de garantie.....

Total.... 2,483

Les cahiers des charges et devis sont déposés au bureau de M. l'Agent-Voyer de la première circonscription de Saumur, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté.

AVENDRE

Quantité de BEAUX et BONS FUTS D'ANJOU, dont partie en chêue. B'adresser à M. Bouvet-Ladubay. (441) à Saint-Florent.

AVENDEE

JUMENT, alezane, de pur-sang, agée de cinq ans, attelée et montée. S'adresser à M. Ribr, à Trèves-Cunault, (499)

UN FOUDRE

D'une contenance d'envirou trente-

deux barriques. S'adresser au bureau du journal.

M. HEGRON, négocian en grains, donne avis que so domicile actuel est rue de la Marie nº 4, a Saumur, et vend des avoines, pailles, foins, son etc., en gros et détail.

M. BRNEST BRAUDON

DE PARIS

A l'honneur d'informer le pobli qu'it vient d'établir une pension civile et militaire, 28 et 30 rue de la Petite-Bilange, à Saomer. Prix: 75 france.

Café au lait, chocolat à la lase,

salon particulier. - Diners sur conmande. Service à domicile et à l'établisse

Mo SANZAY, anotatre à Brit demande de suite un cier capable de faire le courant des

ON DEMANDE DEUX ENPLOIT dout l'un en mercerie el le en épicerie, âges de 25 à 50 as S'adresser au bureau du journe

UNE MAISON DE CONNER demande un enfant de de ans , sachant lire et écrire. S' adresser au bureau do jour

Rue de l'Hôtel - de - Ville, à Saumur.

Saumur, imprimerie P. GODE

MEDICAMENTS DE LA SAISON

VCHY source Lardy, alcaline, gazeuse et ferrugineuse, la qui, sur le plateau de vichy, soit récilement reconstituante, est celle qui olfre aux malades les chances les plus nombreuses et les plus favorables de guérison. Transportée, la source Lardy est celle qui conserve le mieux tous les éléments constitutis des Baux de Vichy, Expédition par caisses de 24, 32 et 54 bouteilles, en s'adressant à M. le Brégisseur de l'Etablissement Lardy, à Vichy, Etablissement de bains et d'hydrothéraphie, ouvert chaque année, à partir du 15 mai.

HERMIS Chufes et deviations de matrice. Guérison radicale en 8 jours, sans bandages, par le Bauxe se de l'eury, ph. au Mâns (Sarthél). Tr. complet pour adultés 50 fr. pour en man sont l'entre de l'eury, ph. au Mâns (Sarthél). Tr. complet pour adultés 50 fr. pour en man sont l'entre de l'entre proprie de vendome. Prix: 11.50.

AUXASTANTA L'ARDES II n'existe qu'un remede qui guérisse véritablement l'asthme, la toux, l'entre de l'entre prix en s'entre de l'entre prix en s'entre l'entre prix en l'entre prix en s'entre l'entre prix en s'entre l'entre prix en l'entre prix en

On demande, à Saumur, un dépositaire pour le Baume sédatif Chautand, confre le mai de deats.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet. Hôtel-de-Ville de Saumur, le la santé de Votre Mujeslé. » et le pistolet au poine, il soisit la bride de

Certifie par l'imprimeur sousrigne. 1 h. 1/2 : gldeng & 8 h.

inleur; Que, bien plus, les hombies les n